



Organisation de l'Etat et des services publics

Réunion d'initiative locale organisée par le Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV TMVL, le jeudi 31 janvier 2019)

Retranscription des prises de paroles : de 18h à 20h25. Salle Jean Germain, Tours Métropole

Animateurs du débat : Claude Ophèle et Gérard Caudrelier, membres du CODEV de Tours Métropole.

Loïc Vaillant, président du CODEV, présente rapidement le conseil de développement. Lieu de démocratie participative inscrite dans la loi pour toutes les intercommunalités de plus de 20.000 habitants. Notre légitimité vient de ce que nous sommes des citoyens, usagers. Notre expertise est celle de l'usage. Cela nous a semblé légitime d'ouvrir le débat et de l'organiser. Notre ambition est que les usagers participent à la co-construction des politiques publiques qui organisent notre vie quotidienne. Organiser des débats nous a semblé légitimes. Cela intéresse le citoyen métropolitain.

Toutes les propositions émises aujourd'hui seront remontées nationalement. S'agissant du CODEV lui-même, les synthèses des débats seront discutées au sein du conseil de développement.

Présentation des deux animateurs : « Nous tirons notre légitimité à animer ce débat, de la légitimité participative du CODEV ».

Lecture de la charte du grand débat national et explication des règles de prises de paroles. Lesquelles seront limitées à 2 ou 3 mn pour faire état de constats, de remarques et de propositions soumises au débat. Présence de journalistes du Monde dans la salle.

Débat enregistré.

Claude Ophèle : le 1^{er} thème tourne autour de l'organisation de l'Etat et des services publics. Vastes sujets. Nous vous proposons de commencer par l'organisation des services publics puis l'organisation de l'Etat en tant que tel. Les documents proposés sur le site du Grand Débat ne sont qu'une proposition. Nous en sommes pas liés par les questions. Vous êtes libres d'aborder les questions que vous souhaitez.

Gérard Caudrelier : je propose quelques mots pour lancer le débat : Accessibilité au sens large, simplification, numérisation et dématérialisation des services publics...

Gilles : je voudrais parler de la transition informatique. 25% de personnes en France n'ont pas accès ou n'ont pas la culture informatique. Or, les services publics sont de plus en plus informatisés. Cela devrait réduire une partie de l'activité de l'administration, et ce temps dégagé devrait être mis à profit pour accompagner les personnes « perdues » dans la dématérialisation.

Daniel : j'aimerais qu'on considère les usagers comme des clients car cela voudrait dire que mes demandes sont prises en compte et qu'on ne m'applique pas un règlement bêtement. Ex. de la SNCF dont l'accueil est désormais beaucoup plus agréable. Les agents sont derrière un bureau et non plus derrière un hygiaphone.

Guislain : je voudrais pointer la disparition des services publics dans les communes rurales. Je propose que soient mis en place des petits bus de service public (CAF, CPAM, la Poste...) qui iraient à la rencontre des publics ruraux privés de moyens de locomotion. Je pense également à la généralisation des bureaux de postes dans les commerces. Et enfin, je crois indispensable de conserver des écoles dans les communes rurales.

Alain : certains des services que vous citez n'ont jamais été présents en milieu rural. La difficulté à mon sens est que l'on ne peut pas joindre par téléphone ces services publics comme par exemple la Caisse d'assurance vieillesse. Ces administrations sont autant injoignables par internet que par téléphone. Si on n'accède pas par internet, alors il faut accéder par téléphone. Chaque administration doit mettre un médiateur à disposition pour répondre.

X : on a de moins en moins d'argent pour le service public, mais j'observe qu'il y a également de moins en moins de monde dans les campagnes : je fais la proposition de créer des bureaux administratifs dans les communes rurales avec des fonctionnaires « multi formés ». Avec cependant la difficulté que l'on a observée quand on a demandé aux enseignants d'enseigner plusieurs matières.

Gilles : il faut renforcer la coordination des administrations, notamment pour les industriels et les entreprises. Il est très fréquent que plusieurs administrations demandent le même document. Cela mobilise un salarié.

Nathalie : je voudrais citer en exemple le Luxembourg dont tous les services publics sont à proximité, y compris dans les petits villages. Cela nous manque en France depuis longtemps. Par ailleurs, avec l'émergence des métropoles, on a vu disparaître des services publics. Ce n'était pas le sens de la loi.

Jean-Pierre : je en crois pas au rêve du fonctionnaire multitâche car chaque administration est spécifique. En outre, au sein d'une même administration, il n'est pas rare que les interprétations des règles de droit soient différentes d'un agent à l'autre. Ex. des services fiscaux. Il faut par ailleurs que l'on commence par simplifier l'administration. Ensuite, on dotera les services de fonctionnaires polyvalents.

Daniel 2 : il ne faut pas confondre le service public du service au public.

- Les usagers attendent des réponses immédiates rapide et de proximité. Il ne faut pas s'enfermer dans le tout tout de suite. Certains services nécessitent une réponse rapide, d'autres pas forcément.
- Je voudrais par ailleurs savoir quels sont les services qui nécessitent d'être mis en place, et selon quel calendrier. Si je regarde le questionnaire, il parle de maisons de service au public. Il est nécessaire que ces structures soient dotées de personnes adaptés à la fonction d'accueil. L'exemple du bus de service public cité plus haut est une très bonne idée. Le service public sur rendez-vous aussi, oui c'est nécessaire. Il faut développer de la polyvalence adaptée. Avec la formation, les agents peuvent développer des compétences.

Serge : les services publics sont de très bon niveau en France. Mais il est vrai qu'on ne peut plus imposer son fonctionnement sans consultation. Il faut innover dans ce domaine de l'évolution du service public :

- En commençant par les personnels, qui ont des choses à dire sur le fonctionnement du service. On observe également une évolution des usagers vers les « clients », qui n'ont pas tous la même demande. Or, le service public de base doit être respecté et organisé pour l'intérêt du plus grand nombre.
- En matière d'innovation, on gagnerait à réfléchir aux horaires des services publics, notamment du fait de l'annualisation du temps de travail. La fermeture des services à 16h30 n'est pas supportable. On peut travailler par roulement pour ouvrir plus largement.
- Et avant de réformer, on devrait pratiquer des tests ou des expérimentations, afin de mettre en débat les marges de progression.
- On observe la marche forcée du tout numérique. Or l'accès à Internet n'est pas égal. Il en découle une inégalité d'accès au service public. 80% des habitants ont accès ou ne reculent pas devant le numérique. Mais 20% restent sur le bord de la route. Il faut donc dans ces conditions préserver le service public physique notamment dans les territoires ruraux, et pour les personnes en difficulté. Je voudrais citer l'exemple d'Emmaüs Connect.

Alain : j'appartiens à une génération qui a connu toutes ces transformations. La dématérialisation, c'est bien, mais n'oublions pas l'humain, qui lui, n'est pas un algorithme. En outre, la dématérialisation a un coût écologique (coût énergétique) et un coût en terme de sécurité. Même si l'humain est faillible, face aux situations complexes, le traitement par un humain est indispensable. Enfin, l'illectronisme est-il une maladie ou un refus ?

Georges : bus : le service public doit aussi avoir le temps de répondre. « Revenez, car je ne sais vous répondre, je dois me renseigner ». Une réponse sous 8 jours est parfaitement acceptable.

Michelle : certes, on peut observer des dysfonctionnements du service public, mais il ne faut pas oublier que sa première vocation est celle de la solidarité. L'électricité, l'eau, le téléphone ont été installés partout en France. Aujourd'hui, certains services ne sont accessibles que pour ceux qui peuvent se les offrir. Donc :

- Il faut moderniser les services mais pas n'importe comment. Le tout numérique exclut de l'accès aux services un certain nombre de gens, selon qu'ils ont ou non les moyens d'être connectés. Aujourd'hui, des services publics disparaissent, car il faut faire des économies d'échelle, tout en modernisant. Mais ça n'est pas toujours efficace : ex. des permis de conduire. Leur délivrance est dématérialisée. Donc Oui à la modernisation, dématérialisée ou pas, mais Non à la fin de la solidarité. Si on consultait les gens, 90% seraient insatisfaits d'un service qui n'est plus un service public.

Nicolas : sur la ligne B du tram, il n'y a pas eu beaucoup de concertation. Est-il possible de faire un référendum local sur le tramway ? Celui-ci a été décidé par 55 élus.

Jean-Claude : je voudrais rappeler que s'agissant de l'administration, ce ne sont pas les fonctionnaires qui font les lois, mais bien les élus. On a observé la brutalité du passage au « tout informatique » ou le « tout métropolisation ». Or, il faut préserver d'autres espaces. On observe trop de différence entre les services urbains et les services ruraux. La métropole ne doit pas globaliser tout et la vie doit continuer en dehors de la métropole.

Nicolas : il faut de la médiation, réintroduire de l'humain. Les gains de temps grâce à l'informatique doivent être réinjectés dans la médiation. Les 20% de personnes dont on parle, on peut s'en occuper avec un médiateur, un bus, ou autre. Les gains de l'informatisation doivent être réinvestis dans des emplois de médiateurs, pas des spécialistes

Solange : je suis inquiète de la dématérialisation des relations de citoyenneté. L'accompagnement des citoyens par la république peut- il être dématérialisé, et jusqu'où ? La république se retrouve représentée dans des supports et des objets contenant des logiciels, vides de sens et de conscience, et sujets à l'obsolescence. Où va notre esprit républicain ? on cherche des compensations intelligentes, progressives pour essayer que ces machines soient à notre service et pas l'inverse. Par exemple, mon cas avec plusieurs employeurs rend ma relation aux Impôts beaucoup trop complexe pour n'être géré que par l'informatique.

Lola : il faut conserver de la bienveillance et de l'empathie pour les usagers de nos services publics. Il faut écouter les usagers. L'exemple des permis de conduire est éclairant : c'est une évidence que ça ne marche pas. Il faut demander aux usagers ce qu'ils en pensent. Par ailleurs, il faut renforcer l'éducation civique, pour mieux comprendre ce qu'est le service public et former les jeunes à la vie citoyenne dans tous les établissements scolaires et de formation supérieure. Plus formés, plus concernés, les citoyens pourront ainsi plus participer aux systèmes de décision.

Régine : 25% des personnes sont ou se sentent exclues de l'informatique. Et beaucoup d'autres qui n'y sont pas hostiles rencontrent néanmoins des difficultés, car ça ne marche pas toujours. A la CAF par exemple. A propos des jours d'ouverture, il se trouve que j'ai eu besoin d'aller aux impôts le mercredi. Jour de fermeture.... Comment font les personnes qui travaillent et sont à temps partiels le mercredi pour justement s'occuper de leur vie de famille et de leur démarche administrative ? Je voudrais aussi parler des compétences. On nous accueille avec des agents qui renvoient à un tiers. Quelle est la plus-value...Pas utile...

X : la France est un pays colonisateur colonisé. Le système ne marche plus. Il faut se concentrer sur l'économie pour permettre aux gens de remplir leur frigidaire.

X : au contraire, je crois qu'il faut accélérer le processus de dématérialisation, loin d'être suffisamment généralisé. Je fais la proposition que dans les communes rurales, des guichets avec une personne aident les administrés à faire leur démarche. Le coût du service public nécessite de faire des choix. On est paradoxal : on veut moins d'impôt et plus de service public.

Christian : c'est vrai, mais il faut reconnaître que les informaticiens ne se mettent pas à la place des usagers.

Jean-Yves : je voudrais parler du pouvoir, et de son exercice par des gens qui le préparent et qui sont près du pouvoir et qui ont la même grille de lecture que ceux qui ont le pouvoir. Il manque des fous du roi qui remettent de temps en temps les choses à leur place. On a besoin d'un clown-audit, indépendant, neutre et aléatoire pour contrôler les décisions.

Jean-Michel : nous sommes dans une période de transition. Ça va durer 30 ou 35 ans. On passe du papier au numérique. Il faut de donc de l'accompagnement. Bus, bureau, quelle que soit la solution, il faut, un accompagnement total.

Par ailleurs, les horaires des services publics sont lamentables. Comment font les gens qui travaillent ? L'Etat doit obliger les services publics à être accessibles à tout le monde.

Jean : il faut en finir avec la vieille doxa selon laquelle vous voulez plus de service public, mais vous voulez payer moins d'impôt. Je rappelle qu'en 1974, la pression fiscale était de 33,4%. En 2019, elle est à 47%

Or, le service public fonctionnait bien en 74, et sans informatique. On a plus de fonctionnaires, voire trop. Actuellement, c'est donc davantage un problème d'organisation. Cela tient au fait que l'administration est complexe, et de surcroît souvent inaccessible. Ex des Impôts : par téléphone, on

me renvoie sur le net. Lequel est en maintenance, etc... pendant 3 jours. En désespoir de cause, j'ai appelé un 0800 qui figurait sur ma feuille d'impôt, et j'ai été ballotté de touches en touches par un robot. Aucune réponse. Je n'ai obtenu satisfaction qu'au bout de 4 jours. Et en ayant payé un 0800 pour ne pas parvenir à accéder à un service public !

Guillaume : il faut diminuer la complexité, et accompagner collectivement, pas forcément individuellement.

Je pense ensuite qu'il faut revenir sur le statut des fonctionnaires. Et pour reprendre confiance en eux, il faut faire le « tri ».

Gilles 2: je pense qu'il faut revoir impérativement la représentation nationale, et diminuer le nombre de sénateurs et de députés. Le Sénat est indispensable. Et la proportionnelle doit être instaurée.

Par ailleurs, comme en Suisse, pourquoi ne pas instaurer un référendum régional, propre à la région ?

Daniel : beaucoup d'interventions sont liées au vécu compliqué mais le service public participe aussi du lien social. Seulement, il ne peut pas tout régler. Je recommande que les élus lisent de la science-fiction, car ils verraient alors qu'on trouve des solutions : nos sociétés en évolution rencontrent également des blocages qui les empêchent d'avancer. Il faut se projeter.

Mon cœur est en Touraine, ma patrie en France, et l'Europe est ma nation. Mais mon avenir, c'est le monde. En 2050, les choses auront changé. La métropole, c'est une entité vivante : dans 30 ans, elle aura changé. Elle est ma « ville ». Elle devrait être plus large, et se confondre avec la Touraine. Je suis aussi concernée par Loches. La métropole doit avoir une vision plus large.

Les régions restent quant à elles un vaste sujet. Je pense que le découpage des régions est aberrant. Il faut de plus grosses régions, et il n'en faudrait que 6.

Gilles : il faut arrêter de faire des lois inutiles (la Loi fessée...) Il faut appliquer les lois ou les supprimer si elles ne sont jamais appliquées. Et il faut obliger l'Europe à traiter des vrais sujets, et non pas la taille des fromages. Enfin, l'élite, l'ENA, doit être plus près du terrain. Les fonctionnaires ministériels et des administrations centrales devraient faire des stages sur le terrain dans les communes de 1000 habitants, pendant plusieurs mois. Et pas seulement dans les préfectures.

Enfin, je pense qu'il faut effectivement réduire le nombre mais également l'âge des parlementaires : en limitant le selon la population les sénateurs à 1 ou 2 par département, et 2 à 5 députés. Leur mandat devrait être limité à 72 ans. Ils devraient relever du droit général et de Pôle Emploi en fin de mandat, être rémunérés sur la grille des fonctionnaires de haut niveau et affiliés au régime de retraite correspondant. Quant à la cagnotte des assemblées, elle devrait être reversée dans le budget de l'état.

Marilyne : je suis fonctionnaire. On a parlé de client dans le service public...de mon point de vue, je suis un usager. Si on est ici ce soir, c'est parce qu'il y a une fracture sociale. Or, le service public est bien un espace de solidarité. Il est gratuit et financé par les impôts. Il est utile (solidarité, partage, bien être pour chacun) Mais il doit évoluer, et cette évolution doit se faire avec les corps intermédiaires. Cependant, on baisse le nombre de fonctionnaires et par conséquent, on ne peut que constater que le service est moins bien rendu. Or, l'évolution de la société va nécessiter de renforcer les effectifs dans les hôpitaux, les Epad, etc..

S'agissant des parlementaires, je partage la réduction de leur nombre d'un tiers. Et je propose qu'ils justifient toutes leurs dépenses, sur le modèle des Etats scandinaves.

Jacques : je propose que les institutions administratives correspondent au périmètre de l'aire urbaine.

Josette : lecture par Josette de la liste des indemnités et remboursement des parlementaires (fiche de synthèse n°17 de l'Assemblée nationale).

Je propose de renforcer la transparence de la vie politique, d'instaurer une commission de citoyens chargés d'étudier les dépenses des parlementaires, lesquels seraient obligés de transmettre un bilan comptable.

Christian : je suis favorable au tirage au sort de citoyens pour exercer des fonctions de représentants. On aurait la voix des gens du bas.

X : les communautés des communes ont coûté un argent fou. Elles n'ont pas supprimé assez de doublons entre elles et les communes. Pour aller jusqu'au bout, je suis favorable à la suppression des communes ou en faire des arrondissements de l'intercommunalité. Quant au Département, je ne sais plus à quoi ça sert. Idem pour le Sénat.

S'agissant des députés, il n'est pas grave qu'ils soient bien payés, cela les met à l'abri de la tentation d'être achetés.

Je suis pour la suppression des niches fiscales.

Je suis pour la suppression des fonctionnaires qui n'exercent pas de fonction régaliennne, comme la police, l'hôpital. Cela rétablirait la confiance entre les fonctionnaires et les citoyens

Frédéric : le citoyen manque de pouvoir. On subit l'Etat, qui fait ce qu'il veut. Les représentants ne représentent plus le peuple.

Je propose de créer un conseil constitutionnel citoyen qui puisse « verrouiller » les propositions de lois et une assemblée nationale citoyenne qui donnerait son avis sur les lois. Quant à la démocratie participative, je propose de créer un jury mensuel avec les élus et les citoyens.

Enfin, je veux dire que le service public de l'armée vit une vraie disette.

Louis : quand on fait un conseil municipal ou l'assemblée générale d'une association, il faut un quorum. Pourquoi pas à l'Assemblée nationale et au sénat ? On voit trop souvent les hémicycles vides. Les lois ne devraient pas pouvoir être votées avec autant d'absents.

Emilie : « faire mieux, avec moins », ça me choque. Particulièrement dans les services publics à la personne. Je voudrais témoigner de la dégradation du service de crèche. Mais c'est aussi vrai pour les Epad, les hôpitaux, les hôpitaux psychiatriques...

Pourquoi le thème de la fiscalité ne fait pas l'objet d'une réunion ? (NDLR : organisée par le CODEV).

X : quand le département a été créé, le principe était que la préfecture ne soit pas à plus d'une heure de cheval pour ses habitants. Aujourd'hui, cela n'a plus de sens, tout comme on n'a plus besoin des départements. Par ailleurs, j'habite en périphérie de Tours mais je me sens tourangeau. On a trop de maires. Je propose qu'on supprime aussi les petites communes dont le personnel ne vient travailler que 2 jours par semaine. 36000 communes, c'est 3 fois de trop. Là on fera des vraies économies. Il y a une strate à enlever.

Mais les mairies pourraient aussi servir de relais aux services préfectoraux. On n'a pas besoin de sous-préfecture.

Je ne pense pas qu'il faille supprimer le Sénat, mais je pense que s'agissant de l'Assemblée Nationale, sur les 450 députés, 100 devraient être élus à la proportionnelle intégrale, avec une « barrière désactivante » à 5%. Les 350 autres députés seraient élus au scrutin majoritaire pour garantir d'avoir une majorité.

Jean Claude : sur public sénat, on voit que les bancs sont vides. Il faut qu'un quorum s'impose. Sur la limite d'âge, je pense que 72 ans, c'est trop. Je propose 65 ans.

Je propose de refondre ou supprimer l'ENA : c'est la pensée unique. C'est nécosant. On se prive de bonnes idées.

Kevin : ce soir, je suis étonnée qu'on ne parle pas des entreprises semi publiques. Pas normal que quand l'Etat est actionnaire, on observe de telles différences de salaires. L'Etat ne contrôle pas assez.

Marc : je pense que les agglomérations devraient être au moins de la taille d'une sous-préfecture. Et je propose que le sous-préfet soit en charge de la direction générale des services de l'agglomération. Je propose en outre la suppression du mille feuilles territorial, et du CESE et des CESER, pour ne garder que l'Europe, la Région, l'intercommunalité. Quant aux fonctionnaires, il ne faut garder que ceux exerçant des fonctions régaliennes.

Enfin, je propose de supprimer les heures de nuit des députés et des sénateurs et d'interdire l'éligibilité des énarques, car ils sont juges et parties.

Claudie : je voudrais attirer l'attention sur l'état d'épuisement et le manque de moyens des forces de l'ordre. Qui sont par ailleurs remarquables.

Nathalie : je voudrais témoigner de la condition des agents contractuels de l'Education nationale, et des collectivités locales depuis 1991. Je déplore la dévalorisation des fonctionnaires. Mais je déplore également les affectations très éloignées de mon domicile alors que j'ai des petits enfants. Les professeurs sont mal considérés. Il faut revaloriser les fonctionnaires.

Rodolphe : dans ce grand débat, et dans la lettre du président de la république, on ne parle pas de l'attractivité de la France. Or si on n'est pas attractif, on ne résoudra pas la question du chômage.

Alain : beaucoup de lois attendent longtemps les décrets d'application. Les hauts fonctionnaires ralentissent le fonctionnement de l'Etat.

Pierre-Louis : je considère qu'il y a beaucoup trop d'échelons. Il faut supprimer les régions. Ces grandes structures ont été remodelées sans cohérence et les disparités sont trop grandes de l'une à l'autre. Plus on décentralise, plus on crée de concurrence entre les territoires. Or, les citoyens attendent de la proximité. Il faut s'en tenir aux communes, départements et Etat et appliquer effectivement le principe de subsidiarité.

Emmanuel : j'ai essayé de comprendre les gilets jaunes. Moi je suis plutôt gilet vert. Quand on parle du service public, ne devrait-on pas poser la question sous l'angle du projet de société. De quoi a-t-on envie, qu'est ce qui fait le ciment de notre société ? je pense qu'on a le droit à la santé et le droit à la mobilité propre. Je reviens sur les gros bénéficiaires de société d'autoroutes alors qu'il va falloir changer de mobilité. Quand ces grosses entreprises ont besoin d'argent, on fait des routes, avec l'argent de l'Etat. D'autres investissements seraient plus intéressants. Il convient donc de nationaliser les autoroutes car les sociétés d'autoroutes font de gros bénéficiaires et les infrastructures sont parfois inutiles. Pendant ce temps, le réseau ferré est en délitement, et notamment ses lignes secondaires.

A Tours, on peut encore mourir aux urgences. La gestion de l'hôpital relève des méthodes du Lean manufacturing¹ (méthode pour l'automobile japonaise...) C'est un paradoxe. On voit des laboratoires pharmaceutiques faire de gros bénéfices dans les hôpitaux, pendant qu'on en ferme d'autres, par

¹ NDLR : Parfois traduit par « production au plus juste », le lean manufacturing désigne une organisation industrielle de la production permettant de produire mieux, plus rapidement et à moindre coût. Source : <https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Lean-manufacturing-242149.htm#5rr6sd8hRP4gIS3w.97>

exemple au Blanc. Je propose donc de taxer les bénéficiaires des laboratoires pharmaceutiques, qui parfois nous empoisonnent aussi, au bénéfice du financement du droit à la santé.

Andrée : avec les économies proposées ce soir dans l'organisation des services, je propose de créer des postes d'assistantes sociales dans le milieu rural, et pourquoi pas avec des permanences au bar du village quand il n'y a pas de mairie.

Sylvie : je veux parler de la complexité des dossiers administratifs à monter, par exemple pour entrer dans une maison de retraite ou pour avoir accès à des droits. Aucun dossier n'est fait de la même façon : les dossiers administratifs et notamment en matière d'aide sociale sont trop compliqués à remplir. On perd du temps et de l'argent. En outre, ils sont tous différents d'une administration ou d'un établissement à l'autre.

Il faut simplifier, uniformiser. On comprendrait ce qu'on fait, car pour le moment, on ne comprend pas, on fait confiance, et on prie pour que ça marche !

Laurent : je propose d'ouvrir un site officiel pour la démocratie participative avec des rubriques thématiques pour que chacun puisse proposer quelque chose. Et chaque semaine un vote par rubrique serait fait qui serait ensuite adressé aux députés. On en discuterait face à face, avant de voter tous ensemble la loi. On a besoin de tout le monde et de toutes les intelligences.

Jean : il est primordial d'avoir un interlocuteur au téléphone, quand on contacte une administration. Sur le plan politique, je pense qu'il faut conserver une Ve république, conserver le bicamérisme et introduire une dose de proportionnelle. Sans doute réduire un peu le nombre de parlementaires, mais il ne faut pas être antiparlementaire. Le système doit permettre de penser des projets à long terme. La proportionnelle à trop forte dose est un risque et la démocratie directe aussi car elle pourrait remettre en cause des grandes lois, comme par exemple la loi sur l'abolition de la peine de mort. Je pense à la noblesse des parlementaires. C'est une force. Certes, la question des indemnités est problématique mais il faut que les parlementaires soient indépendants de toute perversion financière. Je propose qu'on aille au vote, que les gilets jaunes se constituent en parti, et que toutes les propositions soient votées.

Nadine : merci pour ce débat, même si je regrette que vous n'ayez pas organisé de débat sur la fiscalité. Car le service public, c'est de l'argent. Que fait-on de l'argent des contribuables ? On nous fait croire qu'il n'y a pas d'argent et qu'il faut faire des économies, mais on n'y croit plus, gilets jaunes ou pas. Les hauts fonctionnaires sont trop payés, pendant que le revenu moyen des Français est de 1800 euros, alors qu'on nous demande de faire des efforts sur la santé, l'éducation, les personnes âgées. Il y a encore trop de niches fiscales. Il faut plafonner les salaires des hauts fonctionnaires, que les élus qui ne nous représentent plus ne se recrutent plus dans la caste des hauts fonctionnaires, que les grandes entreprises paient autant leurs impôts que les petites entreprises.

X : je propose que le budget national soit voté obligatoirement à l'équilibre. Pour éviter de léguer la dette à nos enfants.

S'agissant de la dématérialisation, je propose de mettre à disposition de chaque citoyen à partir de son numéro d'INSEE, un coffre-fort numérique, dans lequel seront placées toutes les pièces et informations administratives le concernant. Des médiateurs viendraient accompagner ce dispositif.

Y : Il faut renforcer la cohésion républicaine en pensant global et local. Cette cohésion ne peut pas se régénérer tous les 4 ans au moment de la coupe du Monde. Il faut faire du « GLOCAL », supprimer le département -vidé de sa substance- et développer l'intercommunalité. Mais il ne faut surtout pas supprimer les régions, encore trop petites. Et c'est encore plus vrai pour la région Centre Val de Loire.

Enfin, l'Etat ne doit s'occuper que des fonctions régaliennes. Et ne plus s'occuper d'emploi. Cette politique est un échec depuis 40 ans : 6 millions de demandeurs d'emploi. Le personnel de Pôle emploi n'est pas en cause, mais le système est à détruire (le taux de placement annuel de Pôle emploi est de 3%). Je propose de confier la politique de l'emploi aux partenaires sociaux qui négocient les conventions UNEDIC, et garantissent les accords de branches, qui gèrent la formation professionnelle avec les OPCA. Je propose de donner aux territoires, aux régions et aux associations le budget de Pôle Emploi.

Alain : je propose d'être un peu utopique et de s'inspirer de Bruno Latour (« Le Parlement des choses ») et d'ajouter une 3^e chambre qui représenterait les autres organismes vivants que les hommes : les animaux et les plantes. Etant donné la crise écologique actuelle, il faut que les plantes et animaux soient représentés : sous quelle forme ? par qui ? comment ? c'est une proposition sérieuse faite par des philosophes et des politistes.

Gilles 2 : 4 propositions :

- baisser la TVA de 5,5 à 2%,
- taxer les GAFAs, immédiatement,
- ajouter une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu,
- augmenter le corps des contrôleurs de fraude fiscale. Le tout très vite, sinon il y aura de la casse.

X : combien de moins de 30 ans dans la salle ? 3 ? 10 ?

Daniel : voici deux propositions pour entrer dans un Etat moderne :

- Je propose de créer un quartier ministériel sûrement à Paris, très moderne, financé à partir de la revente des hôtels particuliers des actuels ministères et les JO de 2024 : ce quartier servirait pour l'activité des ministères et serait après que les sportifs les aient utilisés pour les JO consacré à des espaces de citoyenneté.
- Je propose également de conserver la démocratie représentative, mais de passer directement à la 7^e république, la 6^e étant déjà préemptée : elle instaurerait un sénat de 3000 citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Il siègerait par rotation de 3 à 500 sur un quinquennat : Représentant des territoires, ce que revendique les sénateurs, il serait un contre-pouvoir et aurait le pouvoir de proposer des lois. Une chambre de l'intelligence citoyenne en quelque sorte.

X : je voudrais revenir sur la question de la possibilité plus ou moins ouverte d'exercer un mandat d'élu. On ne peut que constater la surreprésentation des professions libérales, des retraités et des fonctionnaires.

Il serait temps d'aménager des dispositifs pour que les salariés du privé puissent exercer plus facilement des mandats de parlementaires.

Gilles : je reviens sur la proposition de créer une assemblée citoyenne de 3000 citoyens : ce chiffre est égal au nombre de membres du CESE². Je propose de :

- Transférer le budget du CESE sur cette chambre citoyenne.
- Rendre le vote obligatoire. (Claude Ophéle : venez au débat sur la citoyenneté le 20 février)
- Contrôler les décisions européennes, afin que les décisions prises ne soient pas en contradiction avec des décisions prises dans les instances françaises.
- Supprimer les 80 km (Claude Ophéle : cela ne relève pas de notre débat d'aujourd'hui !)

² <https://www.lecese.fr/decouvrir-cese/conseillers/vie-economique-et-dialogue-social>: le nombre des conseillers du CESE est de 233 conseillers et 60 personnes associées. 141,5 agents et un budget de 33 millions d'euros.

- Donner à la Cour des comptes et aux Chambres régionales des comptes un pouvoir plus important pour condamner les administrations fautives de dépenses inconsidérées.
- Appliquer de vrais sanctions quand des responsables administratifs et politiques dévient.
- Augmenter le nombre d'inspecteurs luttant contre la fraude et l'évasion fiscale en en doublant les effectifs.
- Redéfinir la grille salariale de la fonction publique en un y intégrant le sénat et l'Assemblée nationale pour les élus et le personnel de fonctionnement des assemblées.

Solange : on observe un désir de transparence et de compréhension. Je fais la proposition qu'on sache quelles sont les banques qui détiennent les emprunts français.

Je propose que ces emprunts soient contractés auprès de la banque centrale européenne (BCE) ou des banques d'Etat et que soient limités les systèmes d'intérêt « bizarres ».

Par ailleurs, si la politique de l'emploi ne doit plus relever de l'Etat, comme proposé plus haut, la sécurité sociale ne le devrait pas davantage.

Conclusions de **Loïc Vaillant**, président du CODEV : le débat de ce soir montre combien le besoin de débat est grand. Nous l'avons organisé en notre qualité de bénévoles, sans mission, sans mandat. Nous sommes un des rares CODEV à l'avoir fait. On a fait des choix de thématiques qui intéressaient notre proximité, ce qu'on sait faire. Mais je suis étonné qu'il y ait si peu de débats à Tours. Ma proposition est qu'il y ait plus de débats. Quant à nous, nous organiserons 2 autres débats, le 13 février à 18h sur la transition écologique et le 20 février toujours à 18h sur la démocratie et la citoyenneté. Libre à ceux qui le souhaitent de prendre en charge un débat sur la fiscalité.